

Rhôn€\lpes





Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne

Fonds européen de développement régional (FEDER)



Opération "sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes " Gestion de **Prévention** crise Retour d'expérience

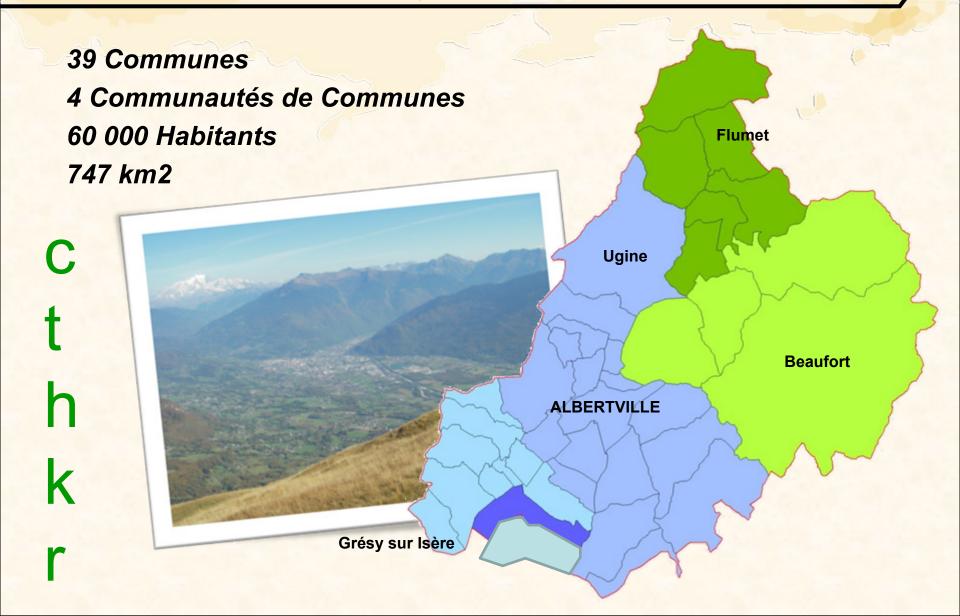
Journée Sites Pilotes Bernin, 23 Octobre 2012

Gestion Intégrée des Risques Naturels Syndicat Arlysère



Xavier TORNIER, Vice-Président à l'Environnement Olivier CARTIER-MOULIN, Chargé de Mission Syndicat Arlysère

Le territoire d'Arlysère



Une gestion globale des risques depuis 2006

I - Gestion de crise / Alerte











III – Protection / Interventions terrain





II - Information / Sensibilisation





IV - Prévention / Aménagement

V – Partage d'expérience



Soutien de la Région Rhône lipes et de la DREAL



Le projet initié en 2012

Un projet recentré sur la question de la prévention des risques dans l'aménagement du territoire, en lien avec la mise en œuvre opérationnelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

A C T I O N

SYNTHÉTISER ET CALIBRER LES DONNÉES DE ZONAGE DES RISQUES NATURELS

IMPULSER UNE EVOLUTION DES PRATIQUES D'URBANISATION FACE AUX RISQUES NATURELS



RECHERCHER DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR MIEUX INTEGRER LES RISQUES NATURELS DANS LES PROJETS D'URBANISME

Synthétiser et calibrer les zonages des risques

Objectif

Disposer d'une vision d'ensemble du territoire par rapport à chaque risque naturel pour comparer les sites à l'échelle des projets d'importance territoriale



Méthodologie

Affiner les cahiers des charges pour la cartographie des risques dans les PLU (compétence communale) en partenariat avec les services de la DDT et du RTM

COMMUNE DE SAINT-PAUL-SUR-ISERE

PLAN D'INDEXATION EN Z

Note de présentation

Nature des risques pris en compte : inondations, crues torrentielles, glissements de terrain, affaissements, chutes de pierres, avalanches

> Nature des enjeux : urbanisation

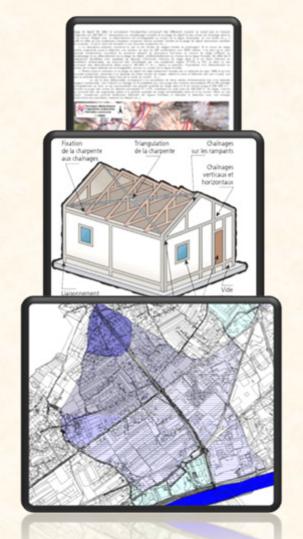
Version 2 - Septembre 2006

Synthétiser les données de zonage des risques

Résultats attendus

Cartographie « uniforme » des différents risques naturels présents sur le territoire qui permettra de :

- décrire précisément les phénomènes de référence pris en compte dans le zonage
- reprendre les recommandations concrètes pour la construction parasismique
- lever certains doutes sur les secteurs où l'on relève des incohérences intercommunales



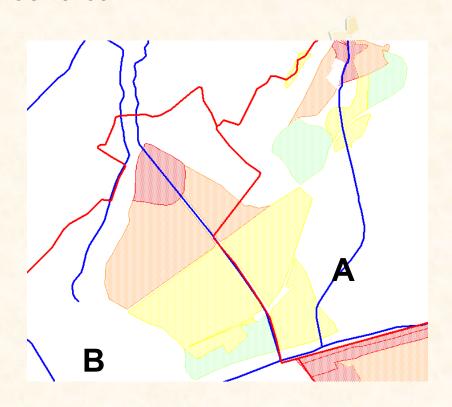
Constat : une analyse différente d'une commune à l'autre

Un cas concret

Année N : La commune B reçoit un PAC de l'Etat , dans le cadre de son PLU, indiquant qu'une étude de risques naturels n'est pas nécessaire.

Année N+1: La commune A reçoit les résultats d'une étude spécifique (PIZ) qui montre la présence d'un risque naturel impactant son territoire... et celui de sa voisine B.

Seule la commune A prend en compte ce risque et les prescriptions correspondantes dans son zonage PLU.



Objectif à terme : Cartographie à l'échelle du SCOT

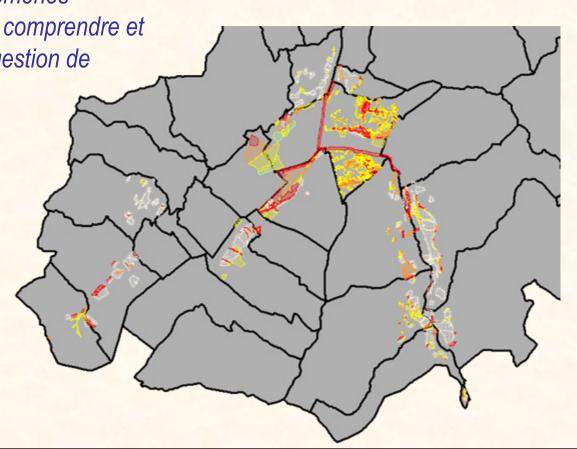
Uniformiser les zonages des risques naturels entre les communes.

Préciser la description des phénomènes naturels redoutés pour mieux les comprendre et mieux les anticiper (lien avec la gestion de crise)

Cartographier certains risques à l'échelle du territoire

Niveau d'aléa

1-Fort 2-Moyen 3-Faible 4-Tres Faible



Evolution des pratiques d'urbanisation

Objectif

Améliorer la prise en compte des dispositions d'urbanisme non prescriptives vis-à-vis de la prise en compte des risques, dans l'habitat individuel notamment. (recommandations, règles de construction parasismique...)

Méthodologie

Formalisation des actions à mener en partenariat avec les services urbanisme des collectivités, le CSTB, la CAPEB, les promoteurs locaux...

Evaluation des objectifs

Dans la deuxième partie du programme d'action, une vérification de la prise en compte de ces règles de constructions pourra être menée en partenariat avec la mission conformité ADS proposée par Arlysère aux communes.





Pecherche de solutions innovantes dans les projets d'urbanisation

Objectif

Accompagner les collectivités aux différents stades de leurs projets pour faciliter la prise en compte des risques naturels

Méthodologie

Assurer un conseil en amont des projets d'urbanisme Assurer un rôle de médiation notamment dans les phases d'élaboration et d'application des PPR Faciliter la concertation locale

Résultats attendus

Méthodologie utilisée pour assurer ce rôle de conseil et médiation, analyse des solutions proposées



